

■ **Jean-Claude Nicolet**, à Veytaux, ferblanterie, couverture, étanchéité, paratonnerre, en faillite (FOSC du 03.04.2002, p. 13). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 3 avril 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 4621 du 06.05.2002
(00465844 / CH-550.0.047.372-5)